

CONVENTION DE MUTUALISATION DU PROJET « AL ANDALOUS »

CONVENTION

Entre le lycée Joseph Desfontaines, établissement mutualisateur du traitement financier des opérations liées au projet cité ci-dessus, représenté par la Provisoire, Madame Evelyne Fresneau,

Et le collège de Lezay, établissement adhérent au projet, représenté par le principal, Madame LAVANCHE Kathy

Vu la délibération du conseil d'administration de l'établissement mutualisateur en date du 19 janvier 2017

Vu la délibération du conseil d'administration de l'établissement adhérent en date du 13 Février 2017

Article 1^{er} : L'établissement mutualisateur est chargé des opérations de liquidation, de mandatement et de paiement des prestations et des déplacements prévu dans le cadre des activités du projet « Al Andalous »

Article 2 : Pour pouvoir être prise en compte, toute action devra avoir fait l'objet d'une validation préalable par l'ensemble des professeurs référents du projet de chaque établissement, responsables du projet

Article 3 : Conformément au budget prévisionnel, chaque établissement s'engage à verser à l'établissement mutualisateur la somme de 1 250 € sur présentation de facture en règlement des prestations d'ateliers d'artistes à destination de ses élèves, de sa participation au coût du spectacle et aux frais de déplacement des artistes intervenants. Le coût de l'opération pourra être réduit par l'obtention d'une subvention du Conseil Départemental des Deux-Sèvres au titre de la diffusion culturelle et d'une intervention en atelier. Un dossier de demande sera déposé par l'établissement mutualisateur auprès de la collectivité territoriale.

En cas de versement de ladite subvention, une régulation de fin d'exercice sera susceptible d'être opérée et répartie au prorata des mutualisants. A cette occasion, un bilan financier et un bilan des actions seront communiqués.

Article 4 : La présente convention est conclue pour l'année scolaire 2016-2017.

A. Fresneau....., le 20 janvier 2017

L'établissement fédérateur,



A. Lezay....., le 14 Février 2017

L'établissement adhérent au projet,

